

**Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire
Implantée sur le secteur III de Marne la Vallée**

Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, 20 communes, Agglomération de Seine et Marne – implantée sur le secteur III de Marne La Vallée – 102 090 habitants. Située à 25 kilomètres à l'est de Paris, au cœur de la ville nouvelle de Marne la Vallée pour les deux tiers de son territoire et sur la rive droite (nord) de la Marne pour un tiers. L'Agglomération s'insère dans un bassin de vie de plus 280.000 habitants.

RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE OU CONTRACTUELLE

Un (e) directeur (trice) adjoint (e) de conservatoire et responsable de la filière d'apprentissage par la pratique d'ensemble.

Grade de Professeur Territorial d'Enseignement Artistique

Contexte :

La Communauté d'agglomération a mis en place un dispositif intercommunal intitulé «Musique en Marne et Gondoire». Ce dispositif, intégré à la politique culturelle de l'agglomération avec Le Parc Culturel Michel CHARTIER et le Réseau de Lecture Publique, est structuré autour du conservatoire intercommunal de musique réparti sur 7 sites (2 700 élèves ; 150 enseignants).

Le projet s'appuie notamment sur :

- Une ouverture vers les différents publics (empêchés, éloignés, petite enfance, etc.).
- Des propositions artistiques « innovantes » qui intègrent la pédagogie dans une pratique artistique.

Missions :

Sous l'autorité du directeur du site du conservatoire de Lagny-sur-Marne, vous assurez :

- A mi-temps : La direction adjointe du site de Lagny-sur-Marne du conservatoire intercommunal regroupant 750 élèves, 1 directeur, 40 enseignants, une responsable administrative et 2 assistantes administratives.

Sous l'autorité du directeur de Musique en Marne et Gondoire, vous assurez :

- A mi-temps : les fonctions de responsable de la filière d'apprentissage par la pratique d'ensemble regroupant les dispositifs « hors les murs » intégrés au conservatoires (4 groupes de type « Démon », 3 Orchestres à l'Ecoles en collège et une CHAM Vocale en collège sur 4 niveaux).

Direction adjointe du site de Lagny-sur-Marne du conservatoire intercommunal de musique :

Par délégation et sous l'autorité du directeur, vous assurerez :

- L'organisation des études et de l'enseignement
- L'accompagnement des projets
- Le suivi, évaluation et orientation des élèves
- Le pilotage du programme d'action culturelle et de la communication
- L'encadrement des équipes pédagogique et administrative
- La gestion administrative et financière en lien avec la responsable administrative
- L'animation des relations avec les partenaires locaux

Responsable de la filière d'apprentissage par la pratique d'ensemble :

Sous la responsabilité directe du directeur de Musique en Marne et Gondoire et en lien étroit avec les autres directeurs de sites du conservatoire membre du Conseil de Direction auquel vous êtes intégré, vous :

- Pilotez les équipes pédagogiques dédiées aux dispositifs (14 intervenants musiciens pour 2,4 ETP).

Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

Domaine de Rentilly • 1, rue de l'étang • CS 20069 Bussy-Saint-Martin • 77603 Marne-la-Vallée cedex 3
Tél. : 01 60 35 43 50 • Fax : 01 60 35 43 63 • courriel : accueil@marneetgondoire.fr

- Structurez de façon transversale, à l'échelle du territoire, le fonctionnement de la filière d'apprentissage par la pratique d'ensemble dont les apprenants sont élèves à part entière du conservatoire : conception pédagogique, rédaction du projet d'ensemble et accompagnement des équipes sur la rédaction des déclinaisons locales en vous appuyant sur les référents pédagogiques locaux, mise en place de la dynamique d'équipe globale, du fonctionnement, des critères communs de progression, d'évaluation, de suivi des élèves, ...
- Collaborez avec les directeurs de sites pour une correspondance entre les dispositifs « hors les murs » et les autres dispositifs d'enseignement musical spécialisé dans une logique d'adaptation réciproque.
- Etes l'interlocuteur privilégié des partenaires institutionnels (Education Nationale) et partenaires accueillant ces pratiques « hors les murs » (4 communes et 4 collèges).
- Etes force de proposition pour le développement de pratiques d'apprentissage ayant vocation à élargir les publics du conservatoire, et tout particulièrement tournées vers les publics dits « éloignés de la culture ».

Description du (de la) candidat(e) :

Professeur Territorial d'Enseignement Artistique chargé de direction ou titulaire d'un certificat d'aptitude aux fonctions de direction, vous possédez une expérience pédagogique et de management confirmée.

Ouvert aux divers courants et disciplines artistiques, à l'innovation et à l'expérimentation pédagogique, vous possédez des qualités d'écoute et de dialogue.

Très investi(e) et disponible, le travail en équipe est un de vos points forts.

Type de contrat :

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle.

Rémunération :

Traitement indiciaire et régime indemnitaire correspondant à la mission, CNAS, Tickets restaurants.

Disponibilité : à partir du 26 août 2019.

Date des entretiens des candidats retenus : à partir du 6 mai 2019.

Réception des dossiers avant le : 30 avril 2019.

Pièces à envoyer :

CV, copie des diplômes, lettre de motivation et exemples de réalisations.

Pour les agents de la fonction publique, copie du dernier arrêté.

Service des Ressources Humaines
Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire
Domaine de Rentilly – 1 Rue de l'Étang
CS20069 – Bussy Saint Martin
77603 MARNE LA VALLEE CEDEX 3
Ou par courriel : rh@marneetgondaire.fr

Pour tout renseignement sur le poste :

M. Valentin LEROUX, Directeur de Musique en Marne et Gondoire

valentin.leroux@marneetgondaire.fr

Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

Domaine de Rentilly • 1, rue de l'étang • CS 20069 Bussy-Saint-Martin • 77603 Marne-la-Vallée cedex 3
Tél. : 01 60 35 43 50 • Fax : 01 60 35 43 63 • courriel : accueil@marneetgondaire.fr